

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE FONDATRICE DE FIDEI

NEUILLY-sur-SEINE le 11 SEPTEMBRE 2003

Les membres fondateurs de FIDEI se sont réunis en Assemblée Générale à Neuilly le 11 Septembre 2003 pour entériner les statuts et la déclaration à la Préfecture, décider de la répartition des rôles au sein du conseil, établir un bilan des activités entreprises en 2003, et définir les orientations de l'association pour 2004.

Les membres fondateurs sont : Marie-José Dubarry, Marie-Claude et Olivier Grouès, et Arthur Talman.

STATUTS et DECLARATION

Les statuts, approuvés par les membres du conseil, ont été déposés à la Préfecture des Hauts de Seine le 7 Septembre 2003, de même que la déclaration initiale. Un récépissé en a été établi par le bureau des associations le 15 Septembre. La publication au Journal Officiel est parue le 4 Octobre 2003 dans le n° 40-135°année en page 5178 alinéa 1755. Le numéro d'enregistrement de l'association est : 25027048.

CONSEIL D'ADMINISTRATION et MEMBRES ACTIFS

L'assemblée confirme la composition du conseil telle qu'elle figure dans les statuts et élit pour un mandat couvrant les années 2004, 2005 et 2006 :

Marie-José Dubarry, Vice-Présidente ;
Marie-Claude Grouès, Vice-Présidente ;
Olivier Grouès, Président ;
Arthur Talman, Vice-Président.

Les fonctions de secrétariat sont partagées entre tous, la fonction de trésorier sera assurée en 2004 par Arthur Talman. Le conseil coopte Monique Grouès en tant que membre actif.

BILAN D'ACTIVITES 2003

Les principales activités pour 2003 ont porté sur le soutien à l'association Support to African Education qui avait équipé 6 écoles au Sénégal avec du matériel récupéré et acheminé par trois étudiants d'Imperial College. Fidei a fourni trois ordinateurs portables neufs pour compléter l'infrastructure de l'école élémentaire Cheikh Touré à St-Louis.

La seconde réalisation a consisté à financer et aider à la mise en place d'une filière de formation à l'informatique au sein du centre Kiran à Varanasi en Inde. Trois étudiants ont participé à ce projet en se rendant sur place.

Les dépenses engagées ont été les suivantes :

Virement au crédit de Kiran : £5017 soit environ 7500 euros ;

Achat des portables pour l'école Cheikh Touré : 2670 euros + housses : 50 euros.

Frais de documentation : 17 euros, frais d'insertion au JO : 38 euros.

Total au 30 09 03 : 10275 euros avancés par deux fondateurs qui en feront l'apport à Fidei dès l'ouverture du compte bancaire de l'association.

La recherche de sponsors a conduit à contacter l'entreprise Hewlet-Packard, Monsieur Philippe Didier Directeur de la philanthropie EMEA, qui a exprimé son intérêt pour des projets en Afrique et au Moyen Orient. Des parents d'élèves d'une école jésuite de Dallas, Texas, ont réuni une somme de 2500\$ dont le chèque est en voie d'établissement.

ORIENTATIONS 2004

Il a été décidé de poursuivre le partenariat avec Kiran, et de rencontrer Sangeeta, fondatrice du centre, pour préparer l'avenir et examiner les actions à entreprendre pour mettre en place la filière de formation qui permettrait aux enfants d'accéder à un métier dans le domaine informatique.

Il est également convenu de donner une suite favorable au projet soumis par l'école Touré au Sénégal et de rechercher un(e) étudiant(e) volontaire pour conduire cette troisième phase, ainsi que de contacter les étudiants de l'ECAM à Lyon (AFRICEDU), qui ont entrepris des actions similaires à celles de Fidei au Sénégal et au Cameroun, et de poursuivre les contacts avec NTBF (Florent Blot) au Burkina où de jeunes Burkinabés ont été formés comme éducateurs en informatique par des étudiants français. Il s'agirait d'ouvrir deux centres de formation à Ouagadougou et Bobodioulasso.

D'autres associations agissant au Cambodge, au Mali, en Egypte et au Burkina seront également contactées pour examiner un partenariat éventuel.

Enfin, tout projet soumis par Arthur Talman à Madagascar entrerait parmi les choix qui seront examinés par l'association.

Le budget de Fidei pour 2004 pourrait être de l'ordre de 20000 euros auxquels s'ajouteraient les dons éventuels.

Un texte sera soumis au conseil pour le contenu d'une brochure simple à éditer en Français et en anglais ; il pourra y être ajouté la charte et la méthode de Fidei.

Fait à Neuilly le 10 Octobre 2003

Signature des membres du conseil :

Marie-José Dubarry



Marie-Claude Grouès



Olivier Grouès



Arthur Talman

